

«Jean-Marie Bockel - Conflit en Syrie : « La précipitation n'est pas une méthode d'action »»

04/09/2013

Jean-Marie Bockel - Conflit en Syrie : « La précipitation n'est pas une méthode d'action »

Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin, vice-président de l'UDI, ancien ministre, est intervenu ce jour en séance au sujet de la situation en Syrie. Pour le sénateur, *« Si la communauté internationale ne peut rester figée face à des crimes d'une telle gravité, elle se doit d'y apporter une réponse appropriée. Une intervention militaire, même ciblée et ponctuelle, ne peut se faire dans la précipitation, sans prendre en compte ses multiples implications géopolitiques et la complexité de la situation. »*

Le sénateur rappelle que, à l'instar des Etats-Unis, les grands pays démocratiques s'attachent à obtenir le soutien de leur Parlement afin de forger une position nationale plus forte et cohérente : *« Dès lors, il est politiquement difficile de prendre la décision d'engager nos forces sans que le Parlement puisse préalablement s'exprimer sur par un vote. »*

Pour Jean-Marie Bockel cette consultation permettrait de préserver le consensus national tout en apportant des réponses aux questions soulevées : *« Une telle opération permettrait-elle d'arrêter l'escalade de la violence? Contribuerait-elle à la protection de la population civile ? N'y a-t-il pas un risque d'exacerbation du conflit et de fragilisation de toute la région toute ? »*

L'ancien ministre insiste sur la nécessité d'apporter des garanties sur les conséquences et les objectifs de cette opération : *« Sinon, nous risquons de nous retrouver prisonniers d'une mécanique infernale qui pourrait conduire à l'embrasement de la région. »*

Pour Jean-Marie Bockel, le cadre légal est également fondamental : *« Comment inscrire une opération militaire dans la légalité internationale en dehors de tout mandat de l'ONU ? Le critère humanitaire est-il suffisant ? L'analyse simpliste des "bons" et des "méchants" ne résiste pas à l'épreuve des faits. C'est la population civile, qui trinque lourdement, qui doit être protégée. Qu'attendons-nous pour renforcer notre soutien humanitaire aux pays de la région qui accueillent dans l'urgence les victimes d'un exode, qui avec, 2 millions de réfugiés, devient massif ? »*

La période de consultation et de réflexion demandée doit également permettre de définir une méthode d'action pour répondre à l'ensemble de ces enjeux : *« Ne fermons pas la porte aux tractations diplomatiques, y compris avec la Russie. D'autres voies diplomatiques pourraient être étudiées, notamment l'adoption de résolutions par l'Assemblée générale ce qui permettrait d'accroître la pression internationale sur Damas... La mise en place d'une coalition « des volontaires » ne saurait se limiter à*

quelques pays occidentaux, dont la France. Le soutien de la Ligue Arabe est primordial ainsi que celui de l'ensemble des pays limitrophes. »

Le sénateur préconise de « trouver le moyen d'œuvrer à une sortie de crise par le haut, préservant notamment les minorités religieuses, y compris chrétiennes, de la région, sans faire le jeu des groupuscules extrémistes... »

Enfin, Jean-Marie Bockel, également rapporteur de l'Assemblée du Conseil de l'Europe sur les réfugiés, a appelé à un sursaut européen pour la Syrie et à la mobilisation de tous et de toutes pour que cesse la barbarie : *« Il est impensable que l'Europe ne se saisisse pas de la question, que ce soit dans le volet humanitaire, puis dans sa dimension politique. »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)